

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE SPINCOURT
Séance du 23 juin 2011 à 20 H 30**

L'an deux mille onze, le **23 juin à 20 H 30**

Le Conseil Communautaire étant assemblé en session ordinaire, à la salle des fêtes de Nouillonpont, après convocation légale, en date du 8 juin 2011 sous la présidence de **M. Jean Marie MISSLER**.

Toutes les Communes sont représentées sauf LOISON.

Délégués présents :

- | | |
|-----------------------------|-----------------------------|
| - Mme Jocelyne ANTOINE, | - Mme Suzanne PIERRET, |
| - Mme ARTISSON Sabine | - M. Serge PIRAN, |
| - M. AUBRY Jean Louis, | - Mme Arlette QUENTIN, |
| - Mr Bernard BABIN, | - M. REMY Jean Paul, |
| - Mme Marie Claire BAUDLET, | - M. RENAUDIN Philippe, |
| - Mr Jean Marie BLONDIN, | - M. SCHWAB Ferdinand, |
| - Mme BROGGI Josette, | - Mr Gilles SPINELLI, |
| - M. CAPUT Christophe, | - Mr Alain SUSEK, |
| - M. COLLIN Bernard, | - Mr Massimo TRINOLI, |
| - Mr Benoît DUCHET, | - M. VALETTI Michel, |
| - Mr James DUCHET, | - Mr Christophe WILCKE, |
| - Mme Danielle EUSTACHE, | - Mme ADNET Claude, |
| - M. Francis FAYON, | - M. BERTHELEMY J.François, |
| - M. GAND Philippe, | - M. DAUTREAUX Pierre, |
| - Mr Roger GILLET, | - M. DEVILLE Eric, |
| - M. HARACZAJ Philippe, | - M. DEVOILLE Robert, |
| - M. HENRY Jean Paul, | - M. DOMMANGE J.Marie, |
| - M. LAMBERT Jean, | - Mme GILLET Alicia, |
| - M. Michel LAMBOTTIN, | - M. GILQUIN Guy, |
| - Mme Nicole LATOUCHE, | - M. GOBERT Dominique, |
| - Mr Jean Claude LOISON, | - M. GUILLERMET Patrice, |
| - Mr Bernard MARRE, | - M. HAINAUX Damien, |
| - M. MAZET Thierry, | - M. HYPOLITE Xavier, |
| - M. MIETTON Marcel, | - M. KIRCHER Bernard, |
| - Mr Jean Marie MISSLER, | - M. Christian PERGENT, |
| - Mr Yves MODESSE, | - M. SCANGA Pascal, |
| - Mr Maurice MORIN, | - Mme Danièle VIVARELLI. |
| - Mr Yves OTHE, | |
| - Mr Bernard PETIT, | |

Délégués excusés :

- | | |
|------------------------|-----------------------|
| - M. BRELLE François, | - M. MAIRE Loïc, |
| - M. HESSE Jean Paul, | - M. ZANUTTO Nicolas, |
| - Mr Thierry LEPLOMB, | |
| - Mme GILSON Brigitte, | |

Participants non élus :

- | | |
|-------------------------|---|
| - Mme Nadine SCHMIT, | - M. THEVENIN Gilbert, Président |
| - Mme Béatrice CLEMENT, | de la CODECOM de Damvillers, |
| - M. GUYADER Stéphane, | - M. GOUJON Francis, 1 ^{er} vice Président |
| Trésorier de Spincourt, | de la CODECOM de Damvillers, |
| - M. WIDHEM Serge, | |

Conseillers municipaux des communes

- Mme HEINTZMANN Nicole,
- Mme GEMINEL Roseline,
- M. LIEGEOIS Alain,
- Mme GILLET Alicia,
- M. SCHUTT Francis,
- M. JAUMOTTE Richard,
- M. WULLER Jean Pierre,
- M. AUBRY Jean Marc,
- M. HYPPERT Jean Claude,
- M. ANGONIN Jacques,
- M. JENESSON Jean Claude,
- M. GARAUDELLÉ François,
- Mme PIERROT Nadine,
- M. ROBIN Laurent,
- Mme SORIANO Kathy,
- Mme BIGOURIE Isabelle,
- Mme TOUSSAINT Claudine,
- M. DUBOIS Emmanuel,
- M. LEMMER Mathieu,
- M. DREYER André,
- M. PIERRE Denis,
- M. TOUSSAINT Guy,
- Mme CLEMENT Emmanuelle,
- Mme GUILLEY Patricia,
- M. KIRCHER Hubert,
- Mme MELARD Marielle,
- Mme STOFFLET Yvonne,
- M. TOURNEUR Jean Marie,
- M. GRANDFILS SPEYER A,
- Mme ERARD Sabrina,
- Mme BURGER Elisabeth,
- M. GOERGEN Bernard,

Nombre de Membres présents votant : **45/50**

Le quorum étant atteint, il a été, procédé, conformément à l'article 29 du Code de l'Administration Communale, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Comité.

Mr Christophe WILCKE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

Avant d'aborder la séance le Président propose **d'inscrire à l'ordre du jour les points suivants :**

- ✓ Ouverture de cantines sur le RPI du Bois Brûlé.
- ✓ Motion pour le groupe scolaire de Rouvrois sur Othain

De retirer de l'ordre du jour l'ouverture de poste concernant le tourisme du point N° 5.

Ordre du jour :

1. Réforme de l'intercommunalité : fusion entre la Communauté de Communes du Pays de Spincourt et la Communauté de Communes de Damvillers.
2. Ouverture de cantines sur le RPI du Bois Brûlé.
3. Reprise des produits recyclables par l'Adelphe : validation du barème E.
4. Signature d'une convention avec l'Etablissement Public Foncier de Lorraine.
5. Ouverture de postes scolaires, périscolaires et animation.
6. Diagnostic accessibilité sur le domaine public.
7. Attribution du marché voirie 2011.
8. Point sur la ZA d'Eton.
9. Point sur la recyclerie.
10. Questions diverses.

Le Président demande à l'assemblée si des observations sont à formuler quant au procès verbal du précédent Conseil Communautaire. A l'unanimité le procès verbal du 28 avril 2011 est approuvé.

I. REFORME DE L'INTERCOMMUNALITE : FUSION ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SPINCOURT ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE DAMVILLERS

Le président rappelle que la loi du 16/12/2010 inclut la réforme des collectivités territoriales. Madame le préfet a envoyé son schéma départemental de coopération intercommunal. Les mairies et CODECOMS doivent donner leur avis sur ce dernier avant le 06 Aout 2011.

La CODECOM du Pays de Spincourt fut créé le 01/01/1994, soit plus de 17 ans d'expérience. Il est proposé de faire un état des lieux de notre structure :

- **les biens sont nombreux :**
 1. 32 logements sur 16 communes,
 2. 3 boulangeries,
 3. un groupe scolaire et un en construction,
 4. 2 crèches multiaccueil,
 5. le siège social,
 6. un local technique,
 7. 1 déchetterie,
 8. une carrière,
 9. un véhicule,
 10. plusieurs terrains.

Certes ces biens entraînent une dette mais également des loyers mensuels. Le montant du remboursement annuel des emprunts s'élève à 143 470 €. Le montant annuel des loyers encaissés s'élève à 187 000 €. Le montant annuel des impôts fonciers est de 15 840 €.

- **les services proposés à la population sont larges :**
 1. 5 Agences Postales Intercommunales,
 2. 2 crèches,
 3. 4 RPI,
 4. 1 Relais d'assistantes maternelles,
 5. 1 déchetterie et une recyclerie (en cours),
 6. des points tri dans chaque village,
 7. 1 salle multimédia ouverte au public du lundi au vendredi,
 8. 1 accueil touristique.

- **Le personnel :**
 1. 55 personnes dont 8 titulaires à temps complets,
 2. 13 titulaires à temps partiels,
 3. 30 non titulaires,
 4. 4 emplois aidés (CAE).

Le projet de fusion entraîne une réflexion approfondie notamment sur la fiscalité. Les différents tableaux réalisés par la préfecture sont projetés et examinés. Il en ressort :

- **Les taux fiscaux sont différents** : depuis Damvillers à acquis la compétence scolaire, les taux ont donc augmenté et se rapprochent des taux de Spincourt.
- **Le CIF** de Spincourt est de 0,75 celui de Damvillers 0,53 mais il va augmenter à 0,72 avec la compétence scolaire.
- **Les produits et charges de fonctionnement** sont triples à Spincourt par rapport à Damvillers, ce qui s'explique par les nombreuses compétences.
- **L'intégration** est bonne par rapport à la moyenne régionale.

Le président propose que soit étudié le passage à une FPU, devenant possible avec Damvillers. Cela permettrait de gagner environ 190 000 €.

Il est proposé à l'assemblée de faire réaliser une étude financière poussée pour vérifier tous les chiffres et envisager la FPU. Cette étude pourrait être financée à hauteur de 50 % par le Conseil Général de la Meuse.

Le conseil communautaire valide la réalisation de cette étude.

Rappel du calendrier :

Le 31/12/2011 : validation du schéma par la préfecture.

Si fusion, dès la réception de l'arrêté de périmètre les communes et communautés de communes auront 3 mois maximum pour délibérer sur le périmètre, la représentativité, les statuts. Puis un arrêté de création de la nouvelle structure sera réalisé. A partir de ce moment là, un mois maximum est autorisé pour réunir les nouveaux conseillers communautaires. Pendant ce mois de

transition, le président le plus âgé des deux CODECOMS prend la présidence de la nouvelle structure.

Question sur les communes associées et leur représentativité ?

Après en avoir délibéré, les délégués communautaires s'opposent à l'adhésion à la communauté d'agglomération du Nord Meusien

Voix pour : 2

Voix contre : 43

Abstention : 0

Le conseil communautaire décide :

Considérant le schéma départemental intercommunal proposé par Madame le Préfet de la Meuse le 6 mai 2011, qui prévoit la fusion des communautés de communes du Pays de Damvillers et du canton de Spincourt,

Tenant compte du débat tenu en séance,

Conscient des délais trop courts accordés, pour appréhender sereinement une telle évolution,

Regrettant de n'avoir qu'une vue plus que partielle sur les évolutions engendrées par cette fusion,

Les élus communautaires, s'inscrivant dans une logique de solidarité, se prononcent cependant favorablement pour la fusion proposée et décident d'initier une démarche auprès d'un bureau d'étude afin de vérifier les tenants et aboutissants de cette décision lourde de conséquences pour notre avenir.

Voix pour : 41

Voix contre : 0

Abstentions : 4

2. OUVERTURE DE CANTINES SUR LE RPI DU BOIS BRULÉ

Le président informe qu'une enquête a été envoyée aux parents d'élèves du RPI du Bois Brûlé. Des changements sont intervenus entre la dernière réunion de Bureau et aujourd'hui. En effet, des nouvelles demandes de Saint Laurent sont arrivées ce qui porte les chiffres à :

- Billy : moyenne de 11 élèves par jour d'école.
- Mangiennes : moyenne de 18 élèves par jour d'école.
- Saint Laurent : moyenne de 8,5 élèves par jour d'école.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

Décide la création de trois services de restauration scolaire sur les communes de Mangiennes, Saint Laurent et Billy.

Autorise le Président à signer les conventions avec les mairies concernées notamment pour l'utilisation des lieux de restauration.

Autorise la réalisation des travaux nécessaires aux conditions de mise en place du service (locaux normalisés, agrément des services vétérinaires, ...) par le service technique de la CODECOM.

Autorise l'achat du matériel professionnel auprès de l'entreprise QUARTIVAC de Longuyon pour un montant de 28 490 euros.

Autorise le président à solliciter les subventions afférentes et à signer tous documents relatifs à cette opération.

Voix pour : 45

Voix contre : 0

Abstention : 0

3. REPRISE DES PRODUITS RECYCLABLES PAR L'ADELPHE : VALIDATION DU BAREME E.

Le Président informe les membres du conseil : L'ADELPHE verse aux collectivités des aides financières pour la reprise des produits recyclables.

Le barème de reprise des produits recyclés est actuellement le barème D. Il est proposé de passer au barème E prochainement, permettant ainsi à la collectivité d'augmenter substantiellement le revenu d'aides accordé par l'ADELPHE.

Pour obtenir ce changement de barème, la Communauté de Communes du Pays de Spincourt doit obligatoirement délibérer dans ce sens avant le 30 juin 2011.

Ce barème sera alors effectif au 1^{er} janvier 2011 avec effet rétroactif.

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Spincourt et notamment la compétence environnement,

Vu le contrat signé avec ADELPHE dans le cadre du groupement des CODECOM Damvillers, Montmédy, Spincourt le 23 janvier 2008 et exécutoire au 1^{er} janvier 2008 jusqu'au 31 décembre 2013,

Considérant la proposition d'Adelpe de passer au barème E par anticipation,

Considérant l'augmentation substantielle des aides accordées par l'ADELPHE pour le recyclage des déchets issus du tri sélectif,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire valide le passage au barème E en 2011 et autorise le Président à signer le contrat pour l'action et la performance (CAP) avec ADELPHE, conclu pour la durée de l'agrément soit jusqu'au 31 décembre 2016.

Le Président est autorisé à signer tout document relatif à ce contrat (contrats, conventions, avenants, ...).

Voix pour : 45

Voix contre : 0

Abstention : 0

4. SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LORRAINE.

Le Président expose aux délégués communautaires que la Communauté de Communes du Pays de Spincourt possède sur son territoire d'anciens silos désaffectés, situés en bordure du centre du village, qui souffre d'une image négative. La CODECOM souhaite reconquérir cet espace actuellement en friche.

Dans ce contexte, la Communauté de Communes du Pays de Spincourt a sollicité l'Etablissement Public Foncier de Lorraine pour la réalisation d'une étude technique préalable à l'éradication des bâtiments.

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Spincourt et notamment les compétences environnement et aménagement de l'espace,

Considérant la convention présentée par l'EPF de Lorraine,

Considérant la prise en charge financière de l'étude par l'EPF de Lorraine,

Le conseil communautaire valide la réalisation de cette étude et autorise le Président à signer la convention d'étude site EMC2.

Voix pour : 45

Voix contre : 0

Abstention : 0

5. OUVERTURE DE POSTES SCOLAIRES, PERISCOLAIRES, ET ANIMATION

Après avoir décidé de l'ouverture de trois services de restauration scolaire sur les communes de Mangiennes, Saint Laurent et Billy, le Président informe les délégués de la nécessité de recruter du personnel pour assurer le bon fonctionnement des services.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

Décide de l'ouverture des postes suivants afin d'assurer le bon fonctionnement des services de restauration scolaire :

- 3 postes d'adjoint technique de 2^{ème} classe à 11/35^{ème} annualisées à compter du 1^{er} septembre 2011.

- 3 postes d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à 6,30/35^{ème} annualisées à compter du 1^{er} septembre 2011
- La rémunération se fera sur la base de l'échelle 3, échelon 1 pour les non-titulaires.

Voix pour : 45

Voix contre : 0

Abstention : 0

6. DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE SUR LE DOMAINE PUBLIC

La Codecom du Pays de Spincourt a confié à la D.D.T. la réalisation du recensement (en cours de finalisation). Un cabinet devra être mandaté à la suite pour le diagnostic et les préconisations.

Pour information, la commission accessibilité a tenu sa première réunion et travaille actuellement notamment sur la mise en place d'une liste des logements locatifs accessibles.

7. ATTRIBUTION DU MARCHE DE VOIRIE 2011

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Spincourt et notamment la compétence voirie,

Vu le programme de travaux 2011 travaillé par la commission voirie et validé lors du vote du budget primitif 2011,

Considérant le marché de travaux et la procédure de mise en concurrence réalisée,

Considérant la position de la commission d'ouverture des plis,

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, décide d'attribuer le marché de travaux de voirie 2011 à l'entreprise TP COLLE mieux disante pour les montants suivants :

- Tranche ferme 229 486.20 euros HT
- Tranche conditionnelle 24 087.50 euros HT

Le Président est autorisé à signer les documents du marché ainsi que tout document relatif à cette affaire.

Voix pour : 45

Voix contre : 0

Abstention : 0

8. POINT SUR LA ZA D'ETON

Le permis d'aménager est en cours. Une étude de sol devra être réalisée. L'appel d'offres est prévu pour septembre / octobre 2011.

8 000 m² sont réservés.

9. POINT SUR LA RECYCLERIE

Le permis de construire est en cours par Mme Estelle GIARDINO, architecte, mieux disante. L'appel d'offres sera réalisé dès réception du permis.

10. QUESTIONS DIVERSES

9.1 POINT SUR L'ETAT DES PONTS DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

Un bilan de l'état des ponts a été réalisé dans le cadre de l'ATESAT. Mr Fristot du cabinet Concept Voiries a été missionné pour réaliser un estimatif.

Il est rappelé que la Codecom est compétente pour les travaux des ponts sur la voirie intercommunale. Seule la limitation de tonnages, pouvoir de police, appartient aux communes ainsi que le dégagement de la végétation autour des ponts.

9.2 MANIFESTATION DE SOUTIEN A ROUVROIS SUR OTHAIN

Le RPI de Rouvrois sur Othain voit son nombre d'élèves augmenter pour la prochaine rentrée. Les effectifs moyens par classe seront de 29 élèves, ce qui est intolérable pour le bien être des enfants. De plus, aucun enfant de 2 ans ne pourra être accepté et aucune dérogation également. Jean Marie MISSLER rappelle qu'il a écrit à l'inspectrice d'académie et que la réponse n'est pas vraiment favorable.

Le Président propose d'organiser un petit rassemblement lundi 27 juin à 8h15 devant l'école en signe de protestation.

Ainsi que le vote d'une motion de soutien

MOTION DES ELUS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SPINCOURT

Le groupe scolaire de Rouvrois sur Othain enregistre pour la prochaine rentrée scolaire de septembre 2011 une forte hausse d'élèves avec 174 inscriptions d'enfants de 3 ans et plus pour 6 classes et 7 niveaux scolaires (moyenne section, grande section, cours préparatoire, cours élémentaire 1, cours élémentaire 2, cours moyen 1, cours moyen 2).

De fait, à la prochaine rentrée scolaire, les enseignants et les élèves vont vivre une situation de sureffectif avec une moyenne de 29 élèves par classe, ce qui va compromettre la qualité de l'apprentissage ainsi que la qualité de la vie scolaire et donc l'égalité des chances pour ces élèves d'école primaire.

Pour établir un juste équilibre, il faut absolument ouvrir une classe supplémentaire permettant d'atteindre une charge plus supportable avec 25 élèves par classe (ce qui est déjà une charge importante).

La Communauté de Communes du Pays de Spincourt a déjà pris des dispositions pour permettre cette ouverture de classe supplémentaire.

Cette ouverture est toutefois conditionnée à la création d'un poste d'enseignant.

**POUR GARANTIR UNE BONNE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT.
POUR GARANTIR UNE BONNE QUALITE DE L'APPRENTISSAGE.**

Les élus de la Communauté de Communes du Pays de Spincourt demandent et soutiennent toutes demandes d'ouverture d'un poste d'enseignant(e) au groupe scolaire de Rouvrois sur Othain.

Cette motion est adressée à :

Mme l'inspectrice de l'éducation nationale de Stenay,

Mme l'inspectrice d'académie,

Mme le Préfet de la Meuse sous couvert de M. le Sous Préfet de Verdun.

Voix pour : 45

Voix contre : 0

Abstention : 0

9.3 DEROGATIONS SCOLAIRES

Vu les statuts de la CODECOM du Pays de Spincourt et notamment la compétence scolaire,
Vu les demandes de :

✎ Mme MACEL Elise, domiciliée 6 Grande Rue à Loison, sollicitant une demande de dérogation pour son fils Tom, à l'école de Spincourt,

- ↳ Mme AZNAR Mélanie, domiciliée 2 Place du Commandant Hoche à Dommary Baroncourt, sollicitant une demande de dérogation pour sa fille MITTAUX Léa, à l'école Langevin de Boulogny,
- ↳ M. et Mme LAHAYE Cédric, domiciliés 8 Grande Rue à Senon, sollicitant une demande de dérogation pour leur fils Aloïs LAHAYE, à l'école d'Étain,
- ↳ M. et Mme LONNI Michel, domiciliés 5 rue de la Fourche à Amel, sollicitant une demande de dérogation pour leur fils Loann LONNI, à l'école d'Étain,
- ↳ M. et Mme ROCCA Jacques, domiciliés 1 Grande Rue à Loison, sollicitant une demande de dérogation pour leur fils Adrien ROCCA, à l'école d'Étain,
- ↳ Mme GUIONNET Margareth, domiciliée 13 rue d'Eton à Senon, sollicitant une demande de dérogation pour son fils GUIONNET Louis, à l'école de Joudreville.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- d'accéder à la demande des familles MACEL, AZNAR, LAHAYE, LONNI, GUIONNET et d'accorder ces dérogations sous réserve de place disponible dans les écoles d'affectation et autorise le règlement des frais inhérents à ces dérogations.
- De refuser la demande de la famille ROCCA, compte tenu des motifs invoqués.

Voix pour : 45
Voix contre : 0
Abstention : 0

Il est rappelé que les effectifs de Baroncourt sont en baisse, les familles de Baroncourt ne voulant pas mettre leurs enfants de 3 ans à l'école d'Amel (la classe des petits de Baroncourt ne pouvant accueillir plus d'enfants). C'est un véritable problème qu'il faut gérer. La directrice sera contactée à ce sujet.

9.4 MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT POUR LE SITE DE DUZEY – DOSSIER DETR

Le conseil communautaire décide :

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Spincourt et notamment les compétences environnement, aménagement de l'espace, développement touristique,
Vu le projet de mise en valeur du site du canon de Duzey,
Considérant l'éligibilité du projet à la DETR et le taux de 50 % notifié,
Considérant la nécessité de modifier le plan de financement pour déposer le dossier de subvention,
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de présenter au financement DETR le dossier valorisation du site du canon de Duzey selon le plan de financement ci-après.
Le Président est autorisé à signer tout document nécessaire.

PLAN DE FINANCEMENT

Dépenses	€ HT	Recettes	€ HT	%
Lutrins et plaques	7 000	Autofinancement	9 270	30
Panneaux d'info.	7 000			
Fléchage	1 125	DETR	15 450	50
Etude de sol	2 575	Conseil Régional	6 180	20
Socles béton	12 000			
Maitrise d'oeuvre	1 200			
Total dépenses	30 900	Total recettes	30 900	100

Cette délibération complète la délibération du 28 avril 2011.

Voix pour : 45
Voix contre : 0
Abstention : 0

Ordre du jour :

1. Réforme de l'intercommunalité : fusion entre la Communauté de Communes du Pays de Spincourt et la Communauté de Communes de Damvillers.
2. Ouverture de cantines sur le RPI du Bois Brûlé.
3. Reprise des produits recyclables par l'Adelphe : validation du barème E.
4. Signature d'une convention avec l'Etablissement Public Foncier de Lorraine.
5. Ouverture de postes scolaires, périscolaires et animation.
6. Diagnostic accessibilité sur le domaine public.
7. Attribution du marché voirie 2011.
8. Point sur la ZA d'Eton.
9. Point sur la recyclerie.
10. Questions diverses.

DELEGUES TITULAIRES

ANTOINE Jocelyne

ARTISSON Sabine

AUBRY Jean Louis

BABIN Bernard

BAUDLET M-Claire

BLONDIN Jean-Marie

BRELLE François

BROGGI Josette

CAPUT Christophe

COLLIN Bernard

DUCHET Benoît

DUCHET James

EUSTACHE Danielle

FAYON Francis

GAND Philippe

GILLET Roger

GOEURIOT Marc

GRIFFON Philippe

HARACZAJ Philippe

HENRY Jean-Paul

HESSE Jean Paul

LAMBERT Jean

LAMBOTTIN Michel

LATOUCHE Nicole

LEPLOMB Thierry

LEPLOMB Valéry

LOISON Jean Claude

LOUIS PIZZAGALLI
Sonia

MARRE Bernard

MAZET Thierry

MIETTON Marcel

MISSLER Jean-Marie

MODESSE Yves

MORIN Maurice

OTHE Yves

PETIT Bernard

PIERRET Suzanne

PIRAN Serge

QUENTIN Arlette

REMY Jean Paul

RENAUDIN Philippe

SCHWAB Ferdinand

SPINELLI Gilles	
SUSEK Alain	
THIRIET Marie Ange	
TRINOLI Massimo	

VALETTI Michel	
WATRIN Simon	
WILCKE Christophe	
ZANUTTO Nicolas	

SUPPLEANTS

ADAMS Valérie	
ADNET Claude	
BELKESSA Nora	
BERTHELEMY Daniel	
BERTHELEMY J-F	
CHARTON Suzanne	
COLLE Clotilde	
COLLIGNON Danielle	
DAUTREAUX Pierre	
DEVAUX Patrice	
DEVILLE Arnaud	
DEVILLE Eric	
DEVOILLE Robert	
DOMMANGE J-Marie	
ETIENNE Nicolas	
GARNIER M-Claude	
GILLET Alicia	
GILQUIN Guy	
GILSON Brigitte	
GOBERT Dominique	
GONZALEZ Bénédicte	
GUILLERMET Patrice	
GURY Claude	
HAINAUX Damien	
HENRIONNET Thierry	

HENRY Patricia	
HEURTAUX Sylvain	
HYPOLITE Xavier	
JOZAN Michel	
JUNG Delphine	
KIRCHER Bernard	
LAIFAOUI Riad	
LAURENT J-François	
LEJARLE Christophe	
LEPOIX Karine	
LOSSILLON Nathalie	
MAIRE Loïc	
MANDIT Nathalie	
MODESSE Muriel	
OLLINGER Anne-Laure	
OLLINGER Chantal	
PERBAL Alain	
PERBAL Daniel	
PERGENT Christian	
SALLIN Arnaud	
SAVARD Laurent	
SCANGA Pascal	
SIBENALER Vincent	
VASINA Valérie	
VIVARELLI Danièle	